

Fonctionnement du service de la demi-pension

- Le service de demi-pension du lycée fonctionne du lundi au vendredi sur 2 services : à 11h25 à 12h25. Le dernier service se termine à 13h15.
- Tout élève demi-pensionnaire doit obligatoirement utiliser la carte qui lui sera remise gratuitement lors de son entrée au lycée.
En cas de perte ou de dégradation, le remplacement de cette carte est facturé 6,50 €.

Inscription à la demi-pension

- **Choix du régime :**
 - Externe. (Il sera toutefois possible de manger exceptionnellement à la cantine. Le tarif du repas est fixé à 4,09 €.)
 - Depuis janvier 2023 tous les demi-pensionnaires sont au ticket ; il convient de créditer le compte « cantine » de votre enfant à l'avance (un montant minimum de 30,00 € est recommandé). Tout repas réservé sera décompté de l'avance versée.

Les élèves doivent obligatoirement réserver ou déréserver leurs repas en ligne ou sur les bornes du lycée jusqu'à 10h le lendemain.

Tarifs du service de restauration

- **La tarification de la restauration scolaire :** elle est fixée par la région Ile-de-France et basée sur les ressources des familles, en fonction du quotient familial (QF).

Si vous êtes allocataire CAF, vous devez fournir une attestation de paiement CAF de moins de 3 mois. Elle est téléchargeable sur le site www.caf.fr ou sur l'application mobile « CAF-Mon compte ».

Si vous n'êtes pas allocataire CAF, vous devez créer cette attestation de restauration scolaire sur : www.iledefrance.fr/equitables

- **Tarifs (unitaires) repas au ticket :**

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
TRANCHE QF*	≤ 183	≤ 353	≤ 518	≤ 689	≤ 874	≤ 1078	≤ 1333	≤ 1689	≤ 2388	> 2388
TARIFS	0,50 €	1,74 €	1,94 €	2,15 €	2,35 €	2,56 €	2,76 €	3,07 €	3,58 €	4,09 €

Mode de Règlement

- **Le règlement peut être fait :**
 - par chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable du lycée Jean Zay (mentionner au dos le nom, le prénom et la classe de l'élève).
 - en espèces : au bureau de l'intendance qui vous établira un reçu.
 - par carte bancaire
 - sur le site du lycée (les codes d'accès vous seront remis à la rentrée.) sur le site du lycée <http://lycizayaulnay.fr>
« en bas de la page d'accueil – mes outils - restauration »
(les codes d'accès vous seront remis avec à la rentrée.)

Aide

- **Fonds Social** : En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à contacter le service intendance.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le service intendance :
par téléphone au 01.48.66.04.98
par mail : int.0930833a@ac-creteil.fr